

PAR COURRIEL

Québec, le 4 mars 2021

Commission d'enquête sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*

Objet : Invitation à participer à l'audience publique



INFORMER

Le 17 décembre dernier, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) un [mandat](#) d'enquête et d'audience publique afin d'effectuer une réflexion approfondie sur la disposition des résidus ultimes sur l'ensemble du territoire québécois.

De façon plus spécifique, le ministre demande notamment de :



CONSULTER

- 1) dresser le portrait actuel de la gestion des résidus ultimes;
- 2) dresser le portrait de la capacité de disposition pour les 20 prochaines années, incluant le nombre, la capacité et la répartition des nouvelles installations requises;
- 3) analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes ainsi que les technologies et les mécanismes innovants;
- 4) identifier les parties prenantes en indiquant leurs rôles et leurs préoccupations par rapport à la gestion des résidus ultimes;
- 5) évaluer des mesures, solutions ou exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes en tenant compte des contextes régionaux;
- 6) déterminer les conditions favorables à l'acceptabilité sociale des options analysées, en s'appuyant sur les meilleures pratiques.



ENQUÊTER

Dans le cadre de sa stratégie de consultation, la commission d'enquête formée à cet effet tiendra une audience publique en deux parties. Les séances de la 1^{re} partie de l'audience publique débuteront le mardi 23 mars 2021 à 19 h. Celle-ci vise à permettre au public et à la commission d'enquête d'obtenir toute l'information dont ils ont besoin et de cerner tous les aspects en posant des questions et en obtenant des réponses de la part de personnes-ressources. Elle sera structurée de façon à présenter non seulement des informations générales relatives à la gestion des matières résiduelles, mais également selon différents contextes régionaux et territoriaux. Ainsi, il y aura trois regroupements :



AVISER

- regroupement 1 : Montréal, Outaouais, Laurentides, Laval, Lanaudière et Montérégie
- regroupement 2 :
 - 2a : Capitale-Nationale et ses régions contiguës, Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches;
 - 2b : Estrie, Centre-du-Québec, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- regroupement 3 : Nord-du-Québec et autres territoires faiblement peuplés ou éloignés desservis par des lieux d'enfouissement en tranchée, en milieu nordique ou en territoire isolé.

Le tableau ci-dessous présente l'horaire des séances publiques qui seront diffusées en direct dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca et sur sa page Facebook à l'adresse www.facebook.com/BAPEquebec.

Début de l'audience publique, informations générales et questionnements	23 mars, 19 h 24 mars, 13 h 30
Regroupement 1	24 et 25 mars, 19 h 25 mars, 13 h 30
Regroupement 2a Regroupement 2b	30 mars, 19 h 31 mars, 19 h
Regroupement 3	1 ^{er} avril, 19 h

La deuxième partie de l'audience publique permettra à la commission d'entendre les personnes et les organismes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le sujet. Les séances débuteront le mardi 25 mai 2021 à 19 h. Les détails seront annoncés ultérieurement.

Pour la commission d'enquête, la participation du public est essentielle car elle permet d'entendre une variété d'arguments, d'opinions et de suggestions des participants qui permettent de bonifier la réflexion. En participant aux travaux du BAPE, les citoyens ont une occasion de faire valoir leur point de vue et de contribuer aux choix des orientations qui pourraient aider à déterminer l'avenir de la gestion des résidus ultimes au Québec.

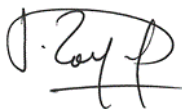
C'est pourquoi, la commission d'enquête tient à inviter cordialement tous les citoyens des Premières Nations à participer activement aux séances de l'audience publique, tout en remerciant l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador pour son aide dans la diffusion de l'information à cet effet.

Considérant la situation pandémique, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct à condition de s'inscrire au registre disponible dans le site Web du BAPE et par téléphone au 1 800 463-4732 à compter du mardi 23 mars 2021 à 19 h et au début de chaque séance. Également, toute personne intéressée pourra également soumettre pour considération ses questions par écrit à la commission sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca tout au long des séances.

D'autres renseignements peuvent également être obtenus auprès de la coordonnatrice de la commission, M^{me} Rachel Sebareme au 581 925-0680 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de la commission d'enquête



Joseph Zayed